



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

La soussignée donne avis, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville a vendu de gré à gré une rétrocaveuse, de marque John Deere (710 G) 2006, à la compagnie Nortrax Inc., pour le prix de 28 743.75 \$ incluant les taxes.

Donné à Cowansville, ce 27 mars 2019.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA